Préparation à l'AIPR - Encadrants



Formations Réglementaires

14/12/2025

Public et prérequis

Salarié de l'entreprise de travaux assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

Aucun

Les objectifs

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- · Apports théoriques.
- Echanges collectifs, entrainement aux QCM tout au long de la formation
- Outils informatiques Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- 8 personnes maximum

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- · Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité' lors de travaux à proximité' des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- · L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- · La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Modalité d'évaluation

- Evaluation sous forme de QCM informatisé en fin de formation
- Attestation
- Attestation de compétence d'une validité de 5 ans (si réussite à l'examen) permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR
 Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant) ou attestation d'échec

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3

Boulogne - 03 21 87 79 06 Bethune - 03 21 Etaples - 0654769800 Hénin-Beaumon Valenciennes - 03 27 45 24 15 Calais - 03 21 87 79 06

Cambrai - 03 27 70 34 23

Dunkerque - 03 28 59 32 90 St-Omer - 03 21 87 95 55